



PROGRAMME DE FORMATION

SURVEILLANCE AQUATIQUE, PREVENTION DU RISQUE DE NOYADE ET SECURITE DES BAIGNEURS

La formation Surveillance Aquatique, Prévention du risque de noyade et Sécurité des baigneurs permet aux apprenants d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour appréhender au mieux les risques liés aux espaces aquatiques, intégrer le cadre légal et réglementaire dans leur surveillance, effectuer une surveillance aquatique de qualité et savoir intervenir en cas de situation urgente en milieu aquatique.

Conforme à la norme NF S52-014.

DEVENEZ EXPERT EN SÉCURITÉ AQUATIQUE



FORMATION

Surveillance Aquatique,

Prévention du risque de noyade

et Sécurité des baigneurs.



Présentation de la Formation

Cette formation vise à doter les apprenants des compétences essentielles pour gérer les risques liés aux espaces aquatiques et garantir la sécurité des baigneurs. Elle couvre le cadre légal et réglementaire, ainsi que la norme AFNOR NF S52-014. Elle combine théorie, pratique et mises en situation réelles adaptées aux besoins spécifiques de chaque établissement. De multiples thématiques seront abordées mais nous nous adaptons surtout à vos besoins afin de répondre à votre demande avec un contenu sur-mesure.



Intervention directement dans vos locaux.



Le déroulement

- **De multiples thématiques seront abordées :**
Code du sport appliqué aux établissements de baignades d'accès payant ; Norme AFNOR S52-014 ; POSS : de sa rédaction à sa mise en application ; Le rôle et les missions du surveillant / sauveteur ; Risques pénaux et civils du MNS et de l'exploitant ; Identification des dangers, estimation des risques, appréciation du risque et réduction du risque ; Et bien d'autres encore...

Les modalités

- Chaque besoin étant spécifique, n'hésitez pas à nous contacter afin de vous faire parvenir une proposition sur-mesure ainsi qu'un programme de formation détaillé.

Formation sur-mesure

- SECUREO s'adapte en fonction des besoins, des souhaits, des contraintes, des possibilités et disponibilités mais également en fonction des procédures spécifiques à l'établissement et son exploitation.

Les objectifs de la Formation

- **Maîtriser la réglementation et les normes :** Comprendre et appliquer les textes réglementaires, adapter sa surveillance en fonction des différents publics et anticiper les comportements des usagers.
- **Identification et gestion des risques aquatiques :** Savoir identifier, mesurer et anticiper les risques liés aux espaces aquatiques, ainsi que prévoir les conditions et le matériel nécessaires à une surveillance efficace.
- **Réaction et prévention en cas d'accident :** Savoir réagir face à un accident et mener une surveillance active. Mettre en place des comportements et attitudes propices à la sécurité des baigneurs, tout en connaissant les responsabilités de chacun.



Retrouvez toutes les informations et modalités en ligne !

Coordonnées de Contact



07 82 17 80 40



contact@secur-e-o.com



www.secur-e-o.com





Les thèmes pouvant être abordés :

- NF EN 15288-1 et NF EN 15288-2 - Normes « exigences de sécurité » en conception et en fonctionnement
- Classification des différents types d'établissements aquatiques
- Code du sport appliqué aux établissements de baignades d'accès payant
- Norme AFNOR S52-014
- Textes « éducation nationale », Circulaire n° 2017-127
- Circulaire Périllat
- POSS : de sa rédaction à sa mise en application
- Retour sur des faits réels
- Responsabilités des différents publics et différentes activités
- Le rôle et les missions du surveillant / sauveteur
- Risques pénaux et civils du MNS et de l'exploitant
- Obligations des exploitants
- Identification des dangers, estimation des risques, appréciation du risque et réduction du risque
- Procédures à mettre en place suivant les différentes situations
- Définir et repérer les zones à risques
- Les effets et interactions de l'eau
- Gestion du personnel de surveillance et répartition des tâches
- Organisation et exigences de la sécurité aquatique en exploitation
- Exigences et recommandations relatives à la surveillance
- Surveillance constante, exclusive, active, vigilante, rigoureuse, repérable, en forme et exercée avec autorité
- Surveillance passive : les risques
- Positionnement sécuritaire du surveillant / sauveteur
- Techniques de surveillance
- Les informations destinées aux utilisateurs, matérialisation visuelle des risques
- Signaux « faibles » ou « forts » précurseurs d'une noyade
- Facteurs intrusifs limitant les effets de la surveillance
- Autorité, posture et légitimité du surveillant / sauveteur
- Obligation de « moyens », « sécurité », « formations » et « résultat »
- Planning du personnel de surveillance en fonction de la catégorie de public accueilli
- Rotation et niveau de vigilance
- Matériel d'aide à la surveillance et à la sécurité des baigneurs
- Identification et tenue vestimentaire
- Organisation des équipes en termes de sécurité
- Exercices théoriques, pratiques et réels
- Mise en situation : exercices de surveillance, de sauvetage, de secours et d'évacuation
- Et bien d'autres encore...



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les textes réglementaires et normatifs puis les mettre en application.
- Savoir identifier et mesurer les risques liés aux espaces aquatiques pour mieux les anticiper.
- Savoir comment réagir face à un accident.
 - Mise en application du POSS.
- Comprendre les effets et interactions de l'eau lors de la surveillance.
- Adapter sa surveillance en fonction des différents publics.
- Anticiper les comportements des usagers.
- Avoir des attitudes, des comportements et des postures propices à la sécurité des baigneurs.
 - Savoir être repérable.
- Savoir se positionner afin d'optimiser sa surveillance.
 - Prévoir les conditions et le matériel nécessaire à sa surveillance.
 - Mener et garantir une surveillance aquatique efficace, constante et active.
- Mettre en place une prévention adaptée.
 - Élaborer et utiliser un code de communication.
- Connaître les responsabilités de chacun.



DÉROULEMENT DE LA FORMATION

1 journée : Théorie
2 journées : Théorie et Pratique

Chaque besoin étant spécifique, n'hésitez pas à nous contacter afin de vous faire parvenir une proposition sur-mesure ainsi qu'un programme de formation détaillé.





Modalités

Chaque besoin étant spécifique, n'hésitez pas à nous contacter afin de vous faire une proposition adaptée.
Délais d'accès sous
1 mois en fonction de vos besoins et contraintes.



Public visé

BNSSA / MNS / Responsables et Coordinateurs / Directeurs.



Effectif

À définir selon l'exercice souhaité.



Prérequis

Aucun.



Certification

Résultats attendus à l'issue de la formation : Savoir appréhender les risques liés aux espaces aquatiques, intégrer le cadre légal et réglementaire dans sa surveillance, effectuer une surveillance aquatique de qualité et savoir intervenir en cas de situation urgente en milieu aquatique.
Modalité d'obtention :
Délivrance d'une attestation de formation.



Évaluation

Test de positionnement et analyse des compétences et connaissances :
Evaluation diagnostique.
Evaluation des acquis théoriques sous forme de quizz.
Questions orales et écrites.
Mises en situation.
Evaluation finale.
Evaluation qualitative de la formation et du formateur.



Information handicap

La formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap.
Pour toute information, merci de nous contacter.



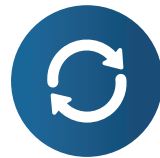
Durée de la formation

À définir en fonction de vos besoins et vos contraintes.



Lieu de la formation

France et pays francophones.
Directement dans vos locaux.



Maintien et actualisation des compétences

Le maintien et l'actualisation des compétences sont recommandés tous les ans.



Méthodes mobilisées

Accueil des apprenants en salle et en piscine. Cours magistral.
Projection de documents, photos, vidéos.
Etudes de cas et cas pratiques.
Quiz - exposés - mise en situation.
Débriefing et moment d'échange,
Questions/réponses entre les stagiaires et le formateur.
Mise à disposition d'un livret stagiaire à la fin de la formation.



Tarifs

Sur devis en fonction :

- de la durée de formation
- du nombre de participants
- de la distance et des déplacements

